

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.
6 — 45 — —
9 — 02 — —
1 — 33 — soir,
— — — —
7 — 22 — —

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.
8 — 20 — —
— — — —
12 — 38 — —
4 — 44 — soir,
10 — 30 — —
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RESERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Le Soir, de Versailles, annonce que le Gouvernement était en mesure de payer les deux premiers milliards de l'indemnité due à la Prusse.

Ce qui aurait délivré la Normandie, la Bourgogne et la Picardie de l'occupation prussienne et réalisé une économie quotidienne de trois millions, montant de l'entretien des troupes du roi Guillaume; mais par suite des événements de Paris, l'occupation continue, le paiement des deux milliards ne peut avoir lieu et les charges d'entretien des troupes allemandes s'aggravent.

Le Gaulois annonce que M. Claude, chef de la police de sûreté à Paris, a été arrêté vendredi dernier à son domicile, par ordre de la Commune, et transféré à la prison de la Santé.

Le lendemain on faisait savoir à sa famille que M. Claude avait succombé dans la nuit à une attaque d'apoplexie.

Quelques parents s'étant présentés pour réclamer le corps, on refusa de se rendre à cette demande, et on leur déclara que s'ils insistaient, ils seraient immédiatement incarcérés.

Tout porte à croire que les Communeux auront étranglé ou empoisonné dans sa prison M. Claude, qui en connaissait long sur tous ces bandits.

C'est, paraît-il, à Londres, que s'est organisé le complot qui a éclaté à Paris le 18 mars. L'insurrection aurait été préparée par MM. Karl Marx, prussien, et chef suprême de l'Internationale; Assi, agent général pour la France; Bentini, agent général pour l'Italie, et Dermott, agent général pour l'Angleterre.

Bianchi aurait assisté à cette réunion, qui a eu lieu dans les premiers jours de février dernier.

AFFAIRE DU 3 AVRIL.

Nous lisons dans la Liberté du 3 avril :

Depuis hier au soir, le rappel et la générale battaient dans tous les quartiers de Paris.

A minuit, les groupements étaient à peine terminés. La garde nationale est partie vers une heure, massée en trois corps et formant environ, avec les troupes qu'elle allait rejoindre, un effectif de cent à cent dix mille hommes.

Le 1^{er} corps devait opérer par Montrouge, le 2^e par Issy, et le 3^e par Rueil et Nanterre, ayant tous les trois Versailles pour objectif.

Plus de 200 pièces d'artillerie accompagnaient, dit-on, l'armée de la Commune.

L'armée de Versailles avait elle-même fait un mouvement concentrique en avant, après avoir fortement appuyé les troupes de première ligne qui ont été engagées à Courbevoie.

A quatre heures, ce matin, on s'est ébranlé de part et d'autre pour prendre les positions. A cinq heures environ, le feu était ouvert sur Nanterre et Rueil par le Mont-Valérien, tandis qu'une batterie de position et des batteries volantes établies à Meudon canonnaient les têtes de colonnes de la garde nationale qui débouchaient d'Issy par la route 189, conduisant à Versailles.

Ce mouvement de la garde nationale était fortement appuyé par une batterie à l'avancée du fort

d'Issy, sur l'emplacement de la batterie du Cimetière-Neuf.

Pendant cela, une forte colonne, 20.000 hommes de garde nationale, nous a-t-on assuré, s'engageait dans le vallon formé par les hauteurs de Puteaux, Suresnes et le Mont Valérien d'un côté et celles de Buzenval et de la Malmaison de l'autre.

Ce premier corps put passer sans encombre; mais au moment où arrivait l'arrière-garde, un feu très nourri du Mont-Valérien la prit en écharpe et lui fit éprouver des pertes sensibles.

Nous avons vu revenir des détachements complets en désordre. Un des gardes nationaux affirmait que le corps entier était cerné, que s'il en revenait de l'arrière-garde, c'est que l'artillerie du Mont-Valérien avait cessé le feu à temps.

Impossible de contrôler ces faits. Ce que nous pouvons affirmer, parce que cela ressort de l'aspect du pays depuis le Mont-Valérien jusqu'à Saint-Cloud, c'est que l'aile droite de la garde nationale est réduite à l'impuissance.

Le fort envoya quelques obus dans la direction de Rueil et de Nanterre.

Tandis que ces événements s'accomplissaient à droite, l'action s'engageait vivement vers Meudon. Un véritable combat d'artillerie avait lieu entre la batterie de l'armée de Versailles et celle de la garde nationale établie en avant d'Issy.

A onze heures, l'engagement était des plus vifs, et, à travers les détonations de l'artillerie, on entendait une fusillade très-nourrie et le bruit des mitrailleuses.

Le point central de l'action paraît être à Viroflay.

A midi, rien ne peut faire préjuger le résultat. On entend une vive fusillade et du canon entre Asnières et Courbevoie. Cela ne dure pas.

L'armée de Paris semble agir en ordre perpendiculaire sur la ligne de l'armée de Versailles, justifiée sur son aile droite et sur son centre.

On parle d'un mouvement tournant que la garde nationale opérerait par Montrouge, en prenant par Villacoublay, Vellezin et Petit-Montreuil.

Rien de positif ne transpire, et on ne peut se rendre à peu près compte de ce qui se passe que par les détonations de l'artillerie.

On n'aperçoit aucune troupe engagée; à une heure, aucune nouvelle.

Ce matin, toutes les grandes voies aboutissant aux portes d'Auteuil, de Neuilly, de Passy, de Boulogne et du Point-du-Jour étaient parsemées de petits détachements de gardes nationaux, qui, harassés de fatigue, découragés, le fusil sur l'épaule, rentraient à Paris, non pas précisément en désordre, mais par colonnes isolées et sans chef.

Nous en avons entendu plusieurs dire qu'ils ne voulaient pas se battre avec des généraux qui les menaient, non à la bataille, mais à la boucherie.

Pendant la plus grande partie de la nuit dernière, des bataillons fédérés s'étaient entassés dans Sablonville.

Ce mouvement de concentration avait pris fin vers minuit; seuls, de rares détachements, arrivés en retard, étaient venus, jusqu'à deux heures,

grossir les masses profondes groupées dans cette région.

A minuit, huit bataillons s'avancent jusqu'au rond-point de Courbevoie, évacué dans la soirée par les troupes de Versailles, et l'occupent à nouveau.

Jusqu'à l'aube, le silence règne sur toute la ligne.

Des grand-gardes sont postées par les fédérés autour de la demi-lune, et, sur une éminence improvisée, des vigies sont placées pour donner l'éveil, au cas où l'offensive viendrait du côté de Versailles.

A cinq heures, Bergeret, venu en voiture jusqu'au rond-point, fait ranger ses troupes en colonne, et quatre mille hommes environ, soutenus par deux batteries de pièces de 7 que suivent des omnibus chargés de munitions, s'ébranlent aux cris de : *Vive la Commune ! A Versailles !*

Vingt mille autres fédérés se trouvaient de réserve en-deçà de la Seine.

Versailles est, bien entendu, l'objectif des soldats de la Commune engagés sur la route de Nanterre.

En effet, dès six heures, leur avant-garde arrive au pied de la crête et commence à échanger quelques feux de tirailleurs avec les soldats de la ligne de grand-garde en avant du fort.

Les gardes nationaux gravissent en vainqueurs le coteau dont ils se croyaient maîtres. Ils marchaient dans l'intime persuasion — eux-mêmes l'ont avoué depuis — que le fort avait été livré pendant la nuit par les troupes de Versailles aux généraux de l'Hôtel-de-Ville.

Une résistance inattendue les frappe de stupeur. C'est à peine s'ils ont le temps de se remettre d'une première panique. De nouvelles décharges, faites à coups pressés, lancent dans leurs rangs cinq, six et quelquefois huit obus par minute.

« Si les canons eussent été chargés à mitraille, nous disait un officier qu'on ramenait blessé, ou si l'on eût mis du fort deux mitrailleuses en batterie, il ne serait pas resté un seul homme vivant de ce que nous étions. »

Mais le fort tirait avec une extrême réserve, et, d'ailleurs, vu la position avancée occupée par les gardes nationaux, les projectiles qu'il envoyait tombaient souvent au-delà de la route, par dessus les bataillons fédérés, couchés prudemment à terre.

Le nombre des victimes n'est donc pas, nous le croyons du moins, aussi considérable qu'on a pu le supposer.

La retraite — une retraite à la débâcle, un sauve-qui-peut indescriptible — a suivi de près les premières décharges du fort.

L'action paraît terminée de ce côté.

Tandis que les généraux de l'Hôtel-de-Ville tentaient une attaque sous les feux de la grande forteresse, ils opéraient sur Versailles un autre mouvement par Clamart et le Bas-Meudon.

Les bataillons sortis dans la nuit par la porte de Versailles sont allés se masser à l'abri des forts de Vanves et d'Issy.

A la faveur de l'obscurité, l'artillerie de la garde nationale a pu mettre en batterie quelques pièces en contre-bas du fort d'Issy dans un bouquet

d'arbres qui couronne un pli de terrain. C'est une redoute naturelle qui seconde l'action des pièces — assez rares, du reste, — placées aux embrasures de ce fort, presque démantelé.

Le feu est ouvert au point du jour, et tandis qu'un vif combat d'artillerie s'engage entre la terrasse de Meudon, occupée par les troupes de Versailles, et la position fortifiée des fédérés, ceux-ci se rangent sous le couvert des bois.

Leurs lignes serpentent le long de la voie du chemin de fer et cherchent à contourner le viaduc; mais la terrasse, qui prend ce chemin d'enfilade, le couvre d'obus et entrave la marche des gardes nationaux.

A huit heures, une batterie de campagne, que les troupes de Versailles avaient amenée au-dessous de la terrasse, dans un verger formant éminence, tire quelques coups dans la direction du viaduc et se retire peu d'instants après.

Le mouvement des fédérés s'opère avec lenteur et circonspection. Ils évitent de s'engager dans le Val où les projectiles de la terrasse viennent éclater de minute en minute.

A onze heures, l'action paraît se péplacer. On entend une fusillade peu nourrie du côté de Châville. Le feu des pièces de Meudon se dirige presque exclusivement vers l'autre côté du mamelon.

A une heure, l'engagement d'artillerie continue, furieux. Les bois sont criblés de projectiles; des fumées s'élèvent de distance en distance, marquant la place où l'obus est tombé. Une maison commence à brûler dans le Bas-Meudon.

De loin en loin, le crépitement de la fusillade se fait entendre, toujours dominé par les détonations profondes des grosses pièces de siège. Avec le bruit de la mousqueterie on distingue, mais à des intervalles plus rares encore, le grincement de quelques mitrailleuses.

A une heure, le résultat est encore très-indécis. Les estafettes arrivent, ventre à terre, et ne nous donnent que des détails très-vagues et très-contradictoires; les unes crient en passant :

« Courage ! nous marchons sur Versailles ! »

D'autres font leurs réserves, et semblent plutôt redouter un insuccès de la garde nationale.

JOURNÉE DU 4 AVRIL.

Les bruits qui nous viennent de tous les côtés, dit la Cloche, ne sont pas favorables à l'armée de la Commune.

L'attitude des fédérés aurait été des plus molles.

A Nanterre, où Flourens commandait, la défection se serait mise dans les rangs. Il aurait, lui-même, commandé la retraite.

A Châtillon, où cependant les fédérés ont gardé les positions, l'attaque de l'armée de Versailles n'a pas été très-vigoureuse.

A Neuilly, les gardes nationaux, inquiétés par le tir du Mont-Valérien, dépourvus de vivres, fatigués, ennuyés et effrayés, ont repris, pour la plupart, le chemin de Paris.

Ce matin, Belleville était plein des hommes des 172^e et 173^e qui revenaient en se plaignant de l'intendance, aussi négligente sous le gouvernement de la Commune que sous celui de l'Empire.

Extraits du Journal officiel de la commune de Paris.

COMMUNE DE PARIS.

A la garde nationale de Paris.

Les conspirateurs royalistes ont attaqué.

Malgré la modération de notre attitude, ils ont attaqué.

Ne pouvant plus compter sur l'armée française, ils ont attaqué avec les zouaves pontificaux et la police impériale.

Non contents de couper les correspondances avec la province et de faire de vains efforts pour nous réduire par la famine, ces furieux ont voulu imiter jusqu'au bout les Prussiens et bombarder la ville.

Ce matin les chouans de Charrette, les Vendéens de Cathelineau, les Bretons de Trochu, flanqués des gendarmes de Valentin, ont couvert de mitraille et d'obus le village inoffensif de Neuilly et engagé la guerre civile avec nos gardes nationaux.

Il y a eu des morts et des blessés.

Elus par la population de Paris, notre devoir est de défendre la grande cité contre ces coupables agressions; avec votre aide nous la défendrons.

Paris, 2 avril 1871.

La commission exécutive,

BERGERET, EUDES, DUVAL, LEFRANÇAIS, TRIDON, FÉLIX PYAT, VAILLANT.

La Commune de Paris,

Considérant que les hommes du Gouvernement de Versailles ont ordonné et commencé la guerre civile, attaqué Paris, tué et blessé des gardes nationaux, des soldats de la ligne, des femmes et des enfants;

Considérant que ce crime a été commis avec préméditation et guet-apens contre tout droit et sans provocation,

Décète :

Art. 1^{er}. MM. Thiers, Favre, Picard, Dufaure, Simon et Pothuau sont mis en accusation.

Art. 2. Leurs biens seront saisis et mis sous séquestre, jusqu'à ce qu'ils aient comparu devant la justice du peuple.

Les délégués de la justice et de la sûreté générale sont chargés de l'exécution du présent décret.

La Commune de Paris.

La Commune de Paris,

Considérant que le premier principe de la République française est la liberté;

Considérant que la liberté de conscience est la première des libertés;

Considérant que le budget des cultes est contraire au principe, puisqu'il impose les citoyens contre leur propre foi;

Considérant, en fait, que le clergé a été le complice des crimes de la monarchie contre la liberté,

Décète :

Art. 1^{er}. L'Eglise est séparée de l'Etat.

Art. 2. Le budget des cultes est supprimé.

Art. 3. Les biens dits de main-morte, appartenant aux congrégations religieuses, meubles et immeubles, sont déclarés propriété nationale.

Art. 4. Une enquête sera faite immédiatement sur ces biens, pour en constater la nature et les mettre à la disposition de la nation.

La Commune de Paris.

La Commune de Paris,

En raison des opérations militaires engagées,

Arrête :

Art. 1^{er}. Les élections communales précédemment fixées au mercredi 5 avril sont ajournées.

Art. 2. Le jour du scrutin sera indiqué aussitôt que le permettra la situation faite à Paris par l'attaque du gouvernement de Versailles.

La Commune décide :

Les citoyens Duval, Bergeret et Eudes, retenus loin de Paris par les opérations militaires, sont remplacés à la commission exécutive par les citoyens Delescluze, Courmet et Vermorel.

Le citoyen Cluzeret est délégué au ministère de la guerre.

Les citoyens Blanchet et Géresme sont délégués à la commission de justice.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Faits Divers.

Depuis dix jours, 160,000 habitants de Paris ont, dit-on, quitté ses murs. Presque tous appartiennent aux classes aisées et indépendantes.

Les serviteurs ont été en partie remerciés avec une indemnité de huit ou quinze jours. Ainsi, le nombre des valets de chambre, cochers, chefs de cuisine, cordons bleus, femmes de chambre, mis sur le pavé, n'est pas moindre de six mille.

Les enfants retirés des pensionnats et autres établissements d'éducation se comptent par milliers.

Depuis dix jours, le nombre des appartements à louer s'est accru dans une proportion énorme.

D'autre part, les commandes faites chez les grandes couturières, les lingères, les maisons de confections sont retirées ou ajournées.

Enfin déjà un certain nombre d'établissements industriels d'un déplacement possible songent à se transporter loin de Paris.

— On lit dans l'Opinion nationale :

« Les perquisitions à domicile en vertu d'ordres donnés par la Commune s'opèrent sur une vaste échelle. Les bureaux de M. Laloue, banquier, rue de la Chaussée-d'Antin, 23, ont été visités lundi par des envoyés du Comité, et certains papiers qui s'y trouvaient, saisis et transportés à l'Hôtel-de-Ville. »

— Lundi, durant toute l'après-midi, la rue de Rivoli a été parcourue par des bandes plus ou moins nombreuses de femmes, qui se rendaient sur la place de la Concorde, au pied de la statue de Strasbourg.

De là, elles partaient dans diverses directions, pour aller quérir des nouvelles de leurs maris ou de leurs frères.

La plupart criaient : « A Versailles ! » et elles se figuraient bien y aller.

Quand elles rencontraient des hommes vêtus de costumes civils, elles se livraient à toutes sortes d'extravagances de langage :

« Tas de fainéants ! tas de lâches ! etc., etc. »

L'une de ces bandes marchait précédée de tambours et d'une femme portant un énorme drapeau rouge. Entre deux files de gardes nationaux venait en tête du cortège une voiture dans laquelle étaient assises deux dames vêtues de noir.

— A l'hôpital de la Charité, les gardes nationaux du Comité ont fait main-basse sur une somme de 1,500 fr. qui se trouvait dans la caisse de cet établissement hospitalier.

— Le journal du soir *La Sociale*, qui paraît depuis deux ou trois jours, demande à la Commune l'abolition de l'hérédité. Le *Cri du peuple* applaudit à cette proposition.

— Le *Mot d'Ordre* dit que l'attitude du Comité central, « qui paraît vouloir se maintenir comme pouvoir rival à côté de la Commune, a soulevé un violent orage dans le comité secret » tenu hier.

— Nous apprenons, dit le *Rappel*, que les représentants de la Seine présents à Paris se sont

réunis lundi soir pour chercher un moyen d'arrêter l'effusion du sang.

Ils ont dû s'aboucher immédiatement avec des membres de la Commune.

— Lundi, cinq soldats de la ligne, déserteurs, qui se trouvaient au nombre des prisonniers faits par l'armée de Versailles, ont été fusillés séance tenante.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur, 4 avril 1871.

Monsieur le Maire,

Je soumetts à votre connaissance le prix de la viande que la corporation de la boucherie vient d'arrêter, pour en faire la vente, à partir du 5 avril.

Bœuf 1 ^{re} catégorie.....	1 f. 50 le kil.
Veau —	1 60 —
Monton —	2 — —

La deuxième et la troisième catégorie se vendront à prix débattus.

Je comprends, Monsieur le Maire, que le consommateur le trouvera élevé; mais, en présence des difficultés qui surgissent de tous côtés, je vous affirme que je ne puis faire d'autres concessions.

Je prie Monsieur le Maire de faire connaître aux consommateurs, par la voie des journaux, le taux de la viande, afin qu'ils sachent qu'on ne peut vendre au-dessus du prix indiqué.

Recevez, Monsieur le Maire, les salutations respectueuses de votre administré.

E. CORBINEAU.

L'administration municipale publie la lettre de M. le Syndic de la boucherie, pour répondre au désir qui y est exprimé; mais elle n'entend pas, par là, donner son approbation aux prix ci-dessus fixés; une commission est nommée par le conseil pour étudier tous les moyens de concilier l'intérêt des habitants avec celui de MM. les bouchers.

Le Maire, R. BODIN.

La poste ne nous a pas apporté depuis samedi un seul journal ni une seule correspondance de Paris. Le blocus continue et s'est compliqué de la levée des ponts-levis et de l'interruption d'une partie des lignes de communications reliant la fameuse Commune à la France.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Versailles, 4 avril, 11 h. 35 s.

Intérieur à Préfets.

Les insurgés ont éprouvé aujourd'hui un nouvel et décisif échec.

Les troupes ont enlevé, avec un entrain admirable, la redoute de Châtillon qu'ils occupaient; plus de 2,000 prisonniers ont été ramenés à Versailles. Leurs principaux chefs, Flourens et le général Duval, ont péri. Henri, chef de légion, est prisonnier.

Dans l'intérieur de Paris, il n'y a pas eu combat; mais la consternation du Comité et de ses adhérents est manifeste.

Assi a été incarcéré par les siens. Vingt-deux membres de la Commune ont donné leur démission. Tout fait espérer une prochaine et heureuse solution.

Versailles, 5 avril, 6 h. 30 s.

Chef du Pouvoir exécutif à préfets et sous-préfets.

Un nouveau et important succès vient de marquer le rétablissement successif de l'ordre: c'est la chute de la Commune à Marseille. Le général

Espivent est entré à Marseille en occupant de vive force la gare du chemin de fer et divers points de la ville. Restait la préfecture, bâtiment carré qui formait une sorte de citadelle. Les marins, débarqués de la frégate cuirassée qui stationnait devant Marseille, ont pénétré, la bache d'abordage à la main, dans le bâtiment de la préfecture, ont fait 500 prisonniers et ont mis fin au règne des parodies de la Commune de Paris.

De nombreux coupables ont été arrêtés, et justice en sera faite par l'application des lois.

Ainsi, toutes les grandes villes sont aujourd'hui ralliées autour du Gouvernement librement élu du pays.

A Limoges s'est produite une émotion peu digne; mais, les communistes de cette ville, jaloux de se mettre à la hauteur des communistes de Paris, ont assassiné le colonel du régiment de cuirassiers qui était cantonné dans le département. La répression va suivre de près ce lâche assassinat.

Devant Paris nous avons achevé de couronner tout le plateau de Châtillon; un feu de peu d'effet s'échange entre la redoute de Châtillon conquise par les défenseurs de l'ordre et les forts d'Issy et de Vanvres.

Le Gouvernement, soigneux d'épargner le sang de l'armée, n'a pas voulu ordonner l'attaque de ces forts dont le sort est lié à celui de Paris, et qui tomberont avec la grande capitale, quand le moment sera venu.

Les insurgés qui ne peuvent plus se dire vainqueurs sont consternés; ils se proscrivent les uns les autres, en attendant qu'abandonnés de toute la population, ils trouvent la fin qu'ils ont méritée.

Tels sont les faits d'hier et d'aujourd'hui, rapportés avec l'exactitude dont le Gouvernement est résolu à ne jamais s'écarter.

A. THIERS.

Versailles, 5 avril, 7 h. 26 s.

Le Gouvernement vient de recevoir la dépêche télégraphique suivante, qui devra être affichée dans toutes les communes de France :

Marseille, 5 avril, 1 h. 45 s.

Général de division à ministre guerre.

J'ai fait une entrée triomphale dans la ville de Marseille avec toutes mes troupes. J'ai été beaucoup acclamé. Mon quartier-général est installé à la préfecture. Les délégués du comité révolutionnaire ont quitté individuellement la ville dès hier matin. Le procureur général près la cour d'Aix, qui me donne le concours le plus dévoué, l'autorité des mandats d'amener dans toute la France. Nous avons 500 prisonniers que j'ai fait conduire au château d'If. Tout est parfaitement tranquille en ce moment à Marseille. Je vous remercie des renforts que vous m'annoncez; ils me permettront, dans très-peu de jours, de diriger sur l'Algérie les quelques forces que j'en ai momentanément détournées.

G^{ral} ESPIVENT.

Ainsi l'insurrection est vaincue à Marseille; on peut être assuré qu'elle le sera bientôt dans la France entière.

A. THIERS.

DÉPÊCHE PRIVÉE.

Aix, 5 mars, 9 h. 15 matin.

On a des nouvelles de Marseille.

Les troupes ont attaqué mardi matin les insurgés réfugiés à la préfecture; le combat a duré toute la journée.

La préfecture et les alentours de la préfecture ont été bombardés de midi à sept heures du soir.

Il y a eu beaucoup de victimes. A huit heures, les marins ont enlevé la préfecture à la baïonnette. Il y a eu beaucoup de tués et de prisonniers. L'amiral Cosnier et les autres autorités sequestrées, ont été délivrés.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, rue Beaurepaire.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,

En l'étude de M^e Méhous, notaire à Saumur,

Le dimanche 16 avril 1871, à deux heures après midi,

LES IMMEUBLES

CI-APRÈS DÉSIGNÉS, appartenant à M. Masson-Robert, de Muret, commune de Distré.

1^{er} Chetigné (commune de Distré).

1^o Seize ares 50 centiares de terre,

à la Maillé.

2^o Deux ares 75 centiares de frêche-vigne, dans les Treilles.

3^o Huit ares 25 centiares de terre, au Gros-Noyer.

4^o Huit ares 25 centiares de terre, au Pont-Archer.

5^o Huit ares 25 centiares de terre, dans les Correaux.

2^{ème} Commune de Courchamps.

6^o Huit ares environ de vignes, au lieu dit Sur-la-Rue.

7^o Cinq ares 50 centiares de vigne, au lieu dit Sous-Courchamps.

8^o Huit ares 25 centiares de terre, à la Prestaie.

3^{ème} Commune de Cizay.

9^o Cinq ares 50 centiares de pré, situés au lieu dit le Sous-les-Chasles.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

Facilités pour le paiement. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur. (46)

A LOUER

Présentement,

UNE MAISON avec jardin, écurie et remise, rue Cendrière, à Saumur.

S'adresser à M^e BEAUREPAIRE, avoué. (17)

A LOUER

Présentement,

UN BEAU JARDIN, bien affrui, avec une petite maison à feu, situé au Pont-Fouchard.

S'adresser à M^{me} veuve VERRONEAU, rue de la Chouetterie. (32)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

THAVENARD,

Mécanicien.

MACHINES A COUDRE pour toutes espèces d'industries, pièces de rechange et accessoires pour tous les systèmes.

Incessamment l'ouverture du magasin, rue Saint-Jean, 42, à Saumur. (35)

Saumur, imp. de P. GODET.